



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2014

Outaouais

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Robert Faubert / RonTech2000 /
Bill Noll, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
– Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

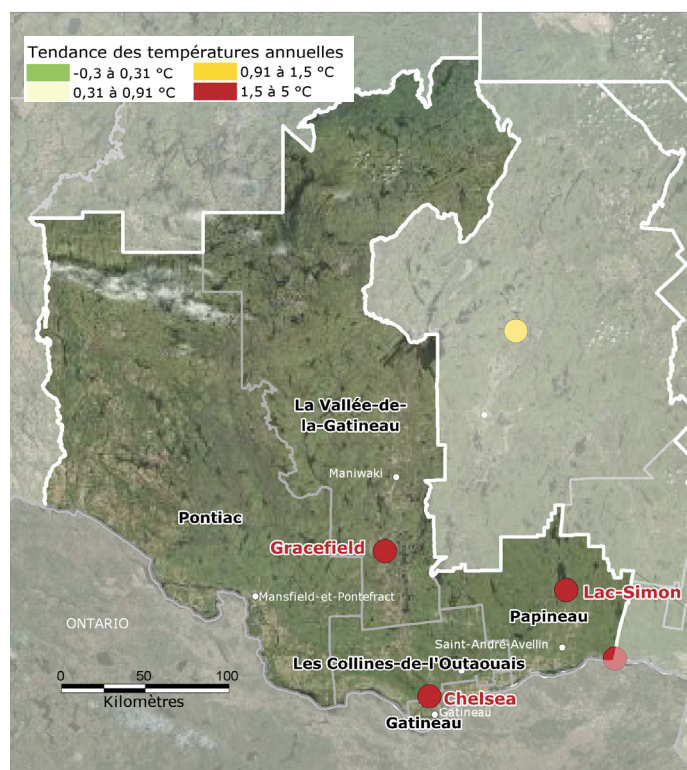
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Outaouais couvre une superficie en terre ferme de 30 472 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Papineau, Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, et regroupe 75 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de l'Outaouais, la hausse des températures moyennes est de plus de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Gracefield, Lac-Simon et Chelsea affichent respectivement une variation de température de + 1,7 °C, + 1,9 °C et + 2,0 °C pour la période observée.



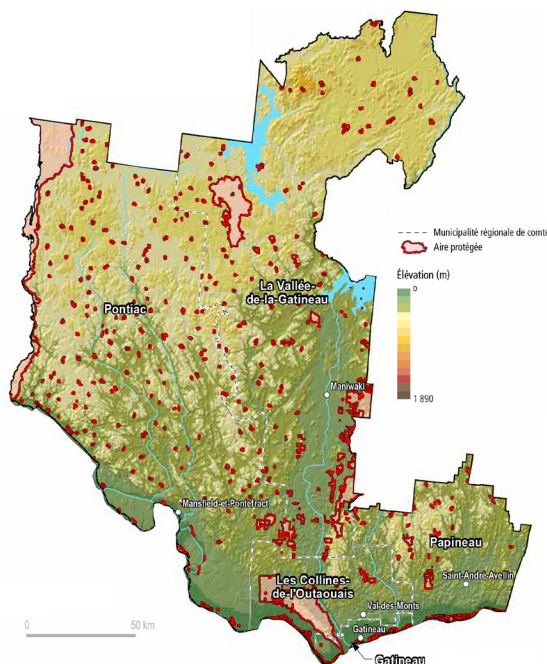
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Outaouais se trouvent, en totalité ou en partie, 463 aires protégées. Elles couvrent 2 075 km², soit 6,1 % de la superficie de la région. À cheval sur la région de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, la réserve aquatique projetée¹ de la Rivière-Dumoine est l'aire protégée la plus importante pour ce qui est de la superficie dans la région de l'Outaouais, couvrant 596 km². La région compte également 131 habitats fauniques (en tout ou en partie), pour une superficie de 307 km². L'Outaouais détient, en totalité ou en partie, trois réserves de biodiversité projetées² (389 km²) dont celle du Domaine-La-Vérendrye entièrement située sur son territoire (260 km²). Le Parc de la Gatineau, géré par la Commission de la capitale nationale, contribue également à la protection de 361 km². Une importante mise à jour du *Registre des aires protégées du Québec* a été publiée en septembre 2013. Celle-ci comportait notamment plusieurs modifications consécutives à la finalisation de la compatibilité des aires protégées inscrites au Registre par rapport aux normes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Bien que cette mise à jour ait été globalement positive, certaines régions ont été davantage touchées par des déclassements. Entre 2013 et 2014, la superficie reconnue à titre d'aire protégée pour l'Outaouais a ainsi diminué de 157 km², constituée en habitat faunique.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

1. Réserve aquatique : aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
2. Réserve de biodiversité : aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité; sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telles formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Outaouais comptait 381 200 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 4,7 % de la population du Québec. Elle arrive au 8^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région de Laval et devant l'Estrie. Son poids démographique s'est légèrement accru au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,4 %.

La population de la région est très fortement concentrée dans la MRC de Gatineau, qui recouvre la municipalité du même nom. En 2013, 274 400 personnes y résident, soit 72 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, des Collines-de-l'Outaouais (13 %), puis Papineau (6 %) et La Vallée-de-la-Gatineau (5 %). Pontiac est la MRC la moins peuplée, ses 14 300 habitants représentant 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Papineau	20 797	21 987	22 756	22 871	11,1	6,9	2,5	6,4	6,0
Gatineau	231 356	244 868	268 838	274 367	11,3	18,7	10,2	71,6	72,0
Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	48 717	32,9	19,9	18,9	11,2	12,8
La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 914	9,3	0,0	-0,5	6,2	5,5
Pontiac	14 822	14 769	14 466	14 331	-0,7	-4,1	-4,7	4,6	3,8
Outaouais	322 967	345 027	373 905	381 200	13,2	16,1	9,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de l'Outaouais a crû en moyenne à un taux annuel de 9,7 pour mille entre 2011 et 2013. La région continue de croître plus rapidement que la moyenne québécoise (9,1 pour mille), malgré un certain ralentissement de son rythme de croissance. En 2001-2006, le taux d'accroissement annuel moyen y était de 13,2 pour mille et de 16,1 pour mille entre 2006 et 2011. La croissance est aussi un peu moins rapide en 2011-2013 que pendant la période antérieure dans la plupart des régions du Québec.

L'accroissement démographique de la région est principalement attribuable au maintien d'une croissance soutenue dans les MRC voisines des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau. Selon les données provisoires, la MRC des Collines-de-l'Outaouais fait partie des MRC à plus forte croissance du Québec, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 18,9 pour mille entre 2011 et 2013. Le rythme d'accroissement est moindre dans Gatineau (10,2 pour mille), mais tout de même légèrement supérieur à la moyenne québécoise. Papineau (2,5 pour mille) connaît pour sa part une croissance plus modérée, alors que la population de La Vallée-de-la-Gatineau (-0,5 pour mille) est demeurée plutôt stable. Cette dernière MRC a également enregistré une stabilité de ses effectifs au cours de la période 2006-2011, tandis qu'elle s'était accrue entre 2001 et 2006. En revanche, le bilan démographique est moins favorable dans Pontiac (-4,7 pour mille) qui continue de voir sa population diminuer, après avoir connu une quasi-stabilité au début des années 2000.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de l'Outaouais est plus jeune que la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 40,4 ans, comparativement à 41,6 ans dans l'ensemble du Québec. Seules les régions du Nord-du-Québec (28,9 ans) et de Montréal (38,7 ans) affichent un âge médian moins élevé. L'Outaouais se caractérise notamment par une proportion relativement réduite de personnes âgées de 65 ans et plus. En 2013, ce groupe compte pour 13,7 % de la population régionale, la seconde plus faible part après le Nord-du-Québec (6,7 %). À titre comparatif, cette part est de 16,6 % à l'échelle québécoise. Toutes proportions gardées, les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire un peu plus nombreux en Outaouais (22,5 %) que dans l'ensemble du Québec (21,1 %). Quant à la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est l'une des plus élevées (63,9 %) parmi les régions québécoises. Seule la région de Montréal affiche une proportion légèrement supérieure (64,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Papineau	22 871	3 857	13 860	5 154	100,0	16,9	60,6	22,5	50,8
Gatineau	274 367	62 948	177 056	34 363	100,0	22,9	64,5	12,5	38,4
Les Collines-de-l'Outaouais	48 717	12 051	31 527	5 139	100,0	24,7	64,7	10,5	40,9
La Vallée-de-la-Gatineau	20 914	3 911	12 636	4 367	100,0	18,7	60,4	20,9	49,1
Pontiac	14 331	2 846	8 335	3 150	100,0	19,9	58,2	22,0	48,9
Outaouais	381 200	85 613	243 414	52 173	100,0	22,5	63,9	13,7	40,4
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, d'importantes différences se remarquent. D'une part, Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais se distinguent avec une structure par âge nettement plus jeune. En 2013, leur âge médian respectif est de 38,4 ans et 40,9 ans. Ces MRC comptent une proportion de personnes âgées inférieure à la moyenne régionale, tandis que la proportion des jeunes de moins de 20 ans et celle des 20-64 ans y sont supérieures. En revanche, les trois autres MRC de la région sont beaucoup plus âgées. Dans La Vallée-de-la-Gatineau et dans Pontiac, l'âge médian est de l'ordre de 49 ans, alors qu'il atteint près de 51 ans dans Papineau. Dans ces trois MRC, les 65 ans et plus, qui représentent entre 21 % et 23 % de la population, sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Outaouais (8,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région de 1,2 point, une baisse identique à celle de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Vallée-de-la-Gatineau que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (14,9 %). À l'inverse, le territoire supralocal Les Collines-de-l'Outaouais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,8 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Papineau (– 2,3 points), La Vallée-de-la-Gatineau (– 2,2 points), Les Collines-de-l'Outaouais (– 1,8 point), Pontiac (– 1,0 point), Gatineau (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Papineau	11,3	11,3	10,8	9,7	9,0	– 2,3
Gatineau	8,7	8,3	8,3	8,0	7,8	– 0,9
Les Collines-de-l'Outaouais	6,7	6,2	5,8	5,2	4,8	– 1,8
La Vallée-de-la-Gatineau	17,2	16,5	16,2	15,4	14,9	– 2,2
Pontiac	13,5	13,6	13,4	13,3	12,6	– 1,0
Outaouais	9,4	9,0	8,9	8,4	8,1	– 1,2
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,1 fois plus élevé pour les familles monoparentales (25,1 %) que pour les couples (4,9 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 2,0 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,9 point pour les couples. C'est La Vallée-de-la-Gatineau qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (39,1 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Collines-de-l'Outaouais (21,1 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 8 420 familles à faible revenu, dont 4 160 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 11 010 en 2007 à 10 090 en 2011, soit une diminution de 8,4 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 0,2 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Outaouais, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	9,4	9,0	8,9	8,4	8,1	- 1,2
Famille comptant un couple	5,8	5,5	5,4	5,2	4,9	- 0,9
Sans enfants	5,8	5,4	5,3	4,9	4,5	- 1,3
Avec 1 enfant	5,6	5,3	5,4	5,1	5,0	- 0,5
Avec 2 enfants	4,7	4,7	4,4	4,6	4,2	- 0,5
Avec 3 enfants et plus	9,3	8,9	9,2	8,4	8,6	- 0,7
Famille monoparentale	27,1	26,6	26,3	25,3	25,1	- 2,0
Avec 1 enfant	24,5	23,7	23,4	22,5	22,9	- 1,6
Avec 2 enfants	27,6	28,0	28,1	26,2	25,9	- 1,7
Avec 3 enfants et plus	43,8	42,3	42,4	44,0	38,4	- 5,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,1 % dans la région de l'Outaouais. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Les Collines-de-l'Outaouais (+ 2,3 %), Gatineau (+ 0,8 %), Papineau (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Pontiac (- 1,0 %), La Vallée-de-la-Gatineau (- 1,0 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 78 060 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le plus élevé (78 060 \$). En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Gatineau (82 580 \$), Les Collines-de-l'Outaouais (94 240 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Papineau	56 306	56 390	0,1
Gatineau	81 924	82 580	0,8
Les Collines-de-l'Outaouais	92 136	94 240	2,3
La Vallée-de-la-Gatineau	49 917	49 400	- 1,0
Pontiac	53 750	53 210	- 1,0
Outaouais	77 225	78 060	1,1
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (40 040 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (71 730 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 1,8 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,1 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Outaouais, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	71 660	71 730	0,1
Sans enfants	59 047	58 990	- 0,1
Avec 1 enfant	78 863	79 620	1,0
Avec 2 enfants	91 188	91 960	0,8
Avec 3 enfants et plus	88 230	87 900	- 0,4
Famille monoparentale	40 756	40 040	- 1,8
Avec 1 enfant	39 468	38 950	- 1,3
Avec 2 enfants	43 858	42 650	- 2,8
Avec 3 enfants et plus	39 055	39 900	2,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, l'emploi passe de 196 500 à 192 500 emplois (– 2,0 %) dans la région de l'Outaouais. Il s'agit du premier recul observé depuis celui de 2009. De son côté, le taux d'emploi perd 2,0 points et se fixe à 61,2 %. Cette diminution résulte de la baisse de l'emploi et d'une croissance de la population en âge de travailler (+ 1,2 %). Il s'agit du taux d'emploi le moins élevé de la région depuis 10 ans, mais ce dernier reste supérieur à la moyenne québécoise (60,3 %).

Le recul de l'emploi touche davantage les jeunes de 15 à 29 ans (– 3 100), les femmes (– 3 500) et uniquement le secteur des services (– 5 300). La région se classe au second rang parmi les régions du Québec quant au poids du secteur des services dans l'emploi total (85,6 %)

L'emploi fléchit seulement dans celui à temps plein (– 5 300). De ce fait, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total augmente de 1,0 point à 17,4 %. Malgré cette progression, le ratio reste tout de même inférieur à celui de l'ensemble du Québec (19,2 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Outaouais, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	203,1	206,4	210,4	210,2	206,5
Emploi	k	190,2	192,0	194,8	196,5	192,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	160,9	161,0	162,4	164,3	159,0
Emploi à temps partiel	k	29,3	31,1	32,5	32,2	33,5
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	48,0	51,7	49,4	47,8	44,7
30 ans et plus	k	142,2	140,3	145,4	148,7	147,8
Sexe						
Hommes	k	95,6	95,9	99,4	99,8	99,2
Femmes	k	94,6	96,2	95,5	96,7	93,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	26,1	23,7	28,5	26,4	27,7
Secteur des services	k	164,1	168,4	166,4	170,1	164,8
Chômeurs	k	12,9	14,3	15,5	13,7	14,0
Taux d'activité	%	68,9	68,7	68,8	67,7	65,7
Taux de chômage	%	6,4	6,9	7,4	6,5	6,8
Taux d'emploi	%	64,5	63,9	63,7	63,2	61,2
Part de l'emploi à temps partiel	%	15,4	16,2	16,7	16,4	17,4

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, le taux de chômage augmente de 0,3 point, mais reste sous la barre de 7,0 % (6,8 %). Cela est le résultat du repli plus rapide de l'emploi que de la population active (– 1,8 %).

La croissance de la population en âge de travailler et la diminution de la population active engendrent une chute de 2,0 points du taux d'activité à 65,7 %. Depuis le début des années 2000, c'est le taux d'activité le plus faible enregistré dans la région. Ce taux est toutefois similaire à la moyenne québécoise en 2013 (65,2 %)

Au cours de la période 2009-2013, on note une augmentation de l'emploi, mais uniquement dans celui à temps partiel (+ 4 200). Le poids de la région dans l'emploi total du Québec change peu, passant de 4,9 % à 4,8 % au cours des cinq dernières années.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 155 476 en Outaouais en 2012, en baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des cinq MRC que compte l'Outaouais, trois ont vu leur nombre de travailleurs évoluer négativement en 2012. La MRC de Pontiac (- 1,9 %) est celle qui enregistre la baisse la plus marquée. D'ailleurs, cette MRC figure parmi les diminutions les plus élevées de la province en 2012. Notons aussi que le nombre de travailleurs féminins s'amoindrit dans quatre des cinq MRC en Outaouais par rapport à 2011. Par ailleurs, il y a cinq territoires supralocaux au Québec où la proportion de femmes dépasse celle des hommes, dont Gatineau (50,3 %). En revanche, seulement deux territoires supralocaux connaissent une croissance en 2012, et seule la MRC des Collines-de-l'Outaouais enregistre une augmentation égale à celle observée à l'échelle de la province (+ 0,9 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, Les Collines-de-l'Outaouais (79,0 %) et Gatineau (78,5 %) continuent d'être les seules MRC dans l'Outaouais à présenter un taux de travailleurs au-dessus de celui du Québec (76,1 %). La MRC de Gatineau affiche néanmoins la baisse du taux de travailleurs la plus élevée au Québec en 2012 (- 0,4 point). Il s'agit de la troisième année consécutive où l'évolution du taux de travailleurs est parmi les plus faibles au Québec. D'ailleurs, en Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau est la seule MRC à présenter une croissance, quoique faible, de son taux de travailleurs (+ 0,2 point). Notons par ailleurs que Pontiac (62,9 %) et La Vallée-de-la-Gatineau (63,6 %) affichent les taux de travailleurs parmi les plus faibles de la province.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Papineau	7 999	8 043	0,6	66,0	66,0	0,0
Gatineau	114 699	114 247	-0,4	78,9	78,5	-0,4
Les Collines-de-l'Outaouais	21 368	21 564	0,9	79,3	79,0	-0,3
La Vallée-de-la-Gatineau	7 144	7 116	-0,4	63,4	63,6	0,2
Pontiac	4 593	4 506	-1,9	63,2	62,9	-0,3
Outaouais	155 803	155 476	-0,2	76,8	76,4	-0,4
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception des Collines-de-l'Outaouais. Dans ce dernier territoire, le taux de travailleurs des femmes est égal à celui des hommes (79,0 %). C'est dans Papineau où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 4,8 points de pourcentage en faveur de ces derniers. Depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de La Vallée-de-la-Gatineau où l'écart se creuse de plus en plus.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région de l'Outaouais est évalué à 11,9 G\$, ce qui représente 3,58 % du PIB québécois. Il s'agit de la septième plus grande part, tout juste devant Lanaudière (3,57 %).

L'Outaouais augmente de 2,5 % relativement à l'année précédente et entre 2007 et 2012, la région affiche une croissance annuelle de 3,5 % en moyenne. En fait, l'économie de l'Outaouais a maintenu le cap de la croissance au cours des dernières années : en 2009, moment fort de la crise économique, la région affichait la plus forte hausse au Québec (+ 4,9 %).

Produit intérieur brut par industrie

La croissance de l'Outaouais en 2012 découle des industries productrices de biens (+ 8,2 %) secondées par le secteur des services (+ 1,3 %). Après un recul de 4,2 % en 2011, le secteur des biens (+ 8,2 %) enregistre la deuxième plus forte augmentation au Québec après la Côte-Nord. La production du secteur se chiffre à 2,1 G\$, soit 17,5 % du PIB de la région. Tout comme dans la Capitale-Nationale, il s'agit d'une des plus petites parts qu'occupe le secteur des biens dans une économie régionale. De par la présence de l'administration publique fédérale, le secteur des services, dont la production s'élève à 9,9 G\$, joue un rôle capital dans l'économie de l'Outaouais. Cette prépondérance des services lui confère une certaine stabilité économique.

Les facteurs qui expliquent la hausse dans le secteur des biens découlent principalement de l'industrie de la construction. Cette dernière se démarque avec un bond de 16,8 %, après une baisse de 8,4 % en 2011. En sus de la construction, l'ensemble des industries productrices de biens, qui constituent des bases économiques pour l'Outaouais, tournent autour de l'industrie forestière. Ainsi, du côté primaire, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière reprend du terrain avec une croissance de 4,4 % en 2012. De son côté, la fabrication de papier accuse une baisse de 5,5 %. En perte de vitesse depuis quelques années, cette industrie accuse une décroissance annuelle moyenne de 6,1 % entre 2007 et 2012. Cependant, la production de l'ensemble des entreprises manufacturières représente 3,9 % du PIB de l'Outaouais, ce qui a peu d'effet sur l'ensemble du secteur.

La faible performance du secteur des services s'explique par la croissance de certaines industries conjuguée à la baisse des services professionnels, scientifiques et techniques (– 2,3 %), de l'industrie des arts, spectacles et loisirs (– 1,2 %) et des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (– 1,0 %). Le groupe des finances, des assurances et des services immobiliers affiche la plus forte augmentation (+ 5,3 %) du secteur des services. À cela s'ajoutent les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale et le commerce de détail qui croissent respectivement de 4,9 %, de 3,4 % et de 2,7 %. À la suite d'une expansion de 14,6 % en 2011, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration connaît une hausse de 1,3 %. Même chose pour le commerce de gros, cette industrie a enregistré une augmentation de 16,2 % en 2011, et cette année elle affiche la plus faible hausse du secteur (+ 0,7 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Outaouais, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$			%	
Ensemble des industries	11 660 553	11 947 461	100,0	3,5	2,5
Secteur de production de biens	1 929 004	2 087 205	17,5	2,5	8,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	83 826	78 892	0,7	- 9,0	- 5,9
Cultures agricoles et élevage	30 259	23 391	0,2	- 3,7	- 22,7
Foresterie et exploitation forestière	36 108	37 681	0,3	- 14,5	4,4
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	16 246	12 894	0,1	10,6	- 20,6
Services publics	364 732	364 618	3,1	3,8	0,0
Construction	996 779	1 164 452	9,7	5,1	16,8
Fabrication	467 422	466 350	3,9	- 1,6	- 0,2
Fabrication d'aliments	30 912	27 946	0,2	- 0,6	- 9,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	151 747	143 476	1,2	- 6,1	- 5,5
Impression et activités connexes de soutien	13 834	13 939	0,1	- 2,2	0,8
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	2 747	2 717	0,0	...	- 1,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	21 728	22 963	0,2	4,8	5,7
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	14 808	14 602	0,1	...	- 1,4
Fabrication de machines	10 635	9 359	0,1	- 0,4	- 12,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	28 438	25 164	0,2	- 3,6	- 11,5
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	18 887	19 519	0,2	4,2	3,3
Activités diverses de fabrication	25 582	24 916	0,2	2,8	- 2,6
Secteur des services	9 731 548	9 860 256	82,5	3,8	1,3
Commerce de gros	219 943	221 511	1,9	1,7	0,7
Commerce de détail	621 020	637 846	5,3	3,9	2,7
Transport et entreposage	315 690	319 105	2,7	1,9	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 906 803	2 007 348	16,8	3,1	5,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	369 834	361 200	3,0	- 1,0	- 2,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	267 479	264 708	2,2	1,2	- 1,0
Services d'enseignement	652 744	685 013	5,7	...	4,9
Soins de santé et assistance sociale	967 944	1 000 961	8,4	3,6	3,4
Arts, spectacles et loisirs	86 073	85 049	0,7	- 2,4	- 1,2
Hébergement et services de restauration	244 591	247 827	2,1	6,3	1,3
Autres services, sauf les administrations publiques	185 236	188 687	1,6	...	1,9
Administrations publiques	x	x	...	...	...

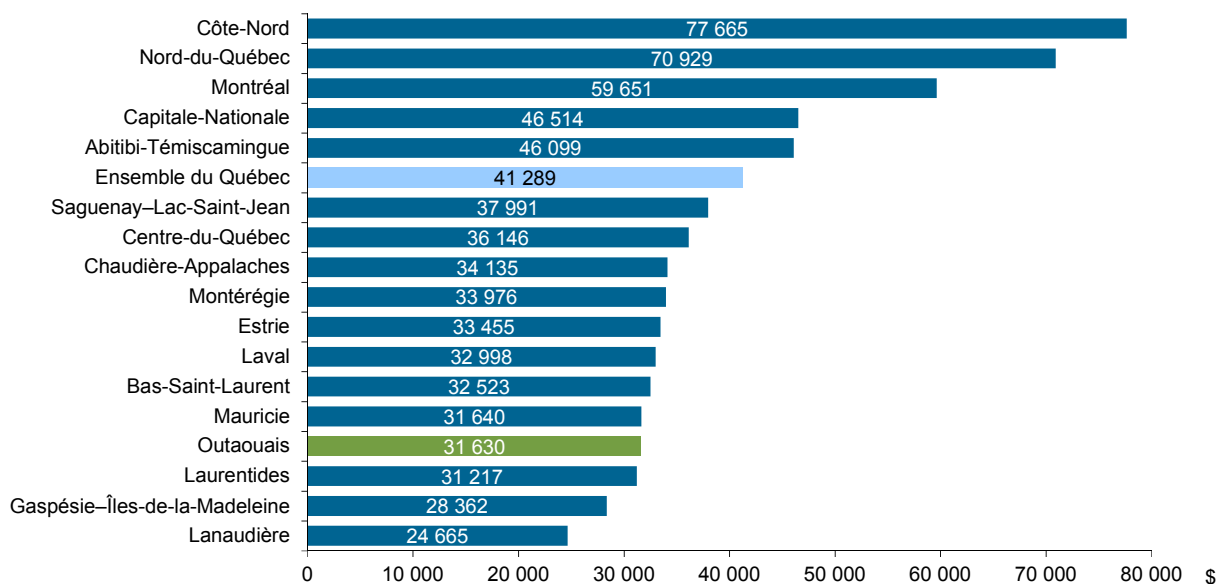
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. L'Outaouais enregistre un PIB par habitant de 31 630 \$ en 2012, soit une augmentation de 1,4 % relativement à l'année précédente. Il s'agit d'une faible hausse comparativement à celle qu'on observe pour l'ensemble du Québec (+ 2,4 %). En outre, au chapitre du PIB par habitant, l'Outaouais se situe au quatorzième rang parmi toutes les régions administratives du Québec.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2012, le revenu disponible par habitant croît par rapport à 2011 dans l'ensemble des régions administratives, à l'exception de l'Outaouais où il diminue de 0,8 %, sous l'effet conjugué d'une baisse de la rémunération des salariés et d'une stagnation du revenu net de la propriété. Il faut remonter en 2009 pour voir l'Outaouais présenter un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec. Cette situation s'explique notamment par le fait que l'Outaouais est l'une des régions administratives qui ont créé le moins d'emplois au Québec au cours des dernières années.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 466 \$ par habitant en 2012, l'Outaouais glisse au huitième rang parmi les 17 régions administratives, devant le Nord-du-Québec (26 169 \$), mais tout juste derrière Montréal (26 469 \$). Il s'agit du pire classement de la région en six ans. Au Québec, le revenu disponible des ménages atteint 25 646 \$ par habitant, soit un niveau légèrement inférieur à celui de l'Outaouais.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre la légère avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de l'Outaouais sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Outaouais			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	26 329	26 050	- 1,1	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 402	3 486	2,5	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	1 803	1 802	0,0	2 878	2 957	2,8
Égal :						
Revenu primaire	31 533	31 337	- 0,6	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	4 938	5 122	3,7	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	85	86	1,5	108	110	2,5
Des administrations publiques	4 816	4 998	3,8	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 023	2 088	3,2	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 547	1 594	3,1	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	13	10	- 25,2	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 233	1 305	5,9	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	37	38	2,2	60	61	1,1
Moins :						
Transferts courants payés	9 790	9 993	2,1	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	305	309	1,5	387	396	2,5
Aux administrations publiques	9 415	9 609	2,1	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	6 362	6 456	1,5	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 525	2 614	3,5	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	528	539	2,2	565	570	0,9
Aux non-résidents	70	75	5,9	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	26 680	26 466	- 0,8	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 31 337 \$ par habitant en Outaouais, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée en Outaouais (26 050 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, l'écart au chapitre de la rémunération des salariés entre la région et la province tend à rétrécir au cours des dernières années : il est passé de 3 637 \$ en 2009 à moins de 2 700 \$ en 2012.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est toutefois moins élevé en Outaouais (3 486 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est historiquement moins élevé dans la région (1 802 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages de l'Outaouais reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 4 998 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 \$ au Québec. En raison d'un taux d'emploi particulièrement élevé, les résidents de l'Outaouais ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, l'Outaouais reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de l'Outaouais (9 609 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). D'ailleurs, pour la première fois depuis 2008, les habitants de l'Outaouais ne sont plus ceux qui paient le plus dans la province, en moyenne, en transferts courants aux différents paliers de gouvernement. Ils sont désormais devancés à ce chapitre par les ménages de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et de la Montérégie.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont également déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de l'Outaouais ont donné en moyenne 309 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2012, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2011 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Gatineau où il recule de 1,5 %, en raison notamment de la baisse de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. La MRC de Pontiac (+ 3,0 %) se distingue en étant la seule à afficher un taux de croissance du revenu disponible supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,2 %), sous l'effet d'une hausse marquée de la rémunération des salariés et des transferts courants en provenance des administrations publiques.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Papineau	20 068	21 063	21 523	22 470	22 724	1,1	3,2
Gatineau	25 054	26 216	26 438	27 320	26 901	-1,5	1,8
Les Collines-de-l'Outaouais	27 215	28 498	28 226	29 221	29 467	0,8	2,0
La Vallée-de-la-Gatineau	19 291	20 335	20 877	21 557	21 670	0,5	2,9
Pontiac	18 307	18 530	19 201	19 942	20 534	3,0	2,9
Outaouais	24 402	25 540	25 777	26 680	26 466	-0,8	2,1
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En dépit cette forte croissance, Pontiac (20 534 \$) continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans le territoire supralocal des Collines-de-l'Outaouais (29 467 \$) qu'il est le plus élevé.

Par ailleurs, les résidents de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 964 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. En revanche, c'est dans Les Collines-de-l'Outaouais (4 021 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de l'Outaouais devraient atteindre 2,9 G\$, en hausse de 3,6 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 8,9 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 4,2 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), contrairement à 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au dixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Outaouais, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	306 404	324 952	397 842	306 103	318 058	3,9	11,2	2,1
Production de services	1 567 990	1 320 794	1 478 605	1 398 394	1 385 250	– 0,9	48,6	4,7
Logement	1 125 525	1 076 696	1 143 209	1 047 154	1 147 332	9,6	40,2	4,8
Total	2 999 919	2 722 441	3 019 656	2 751 651	2 850 640	3,6	100,0	4,2
Secteur privé non résidentiel	993 531	743 924	888 097	638 402	703 708	10,2	24,7	3,1
Secteur public	880 863	901 821	988 350	1 066 095	999 600	– 6,2	35,1	4,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 11,2 % de l'investissement régional en 2014, sont en croissance de 3,9 % par rapport à 2013, pour atteindre 318,1 M\$. L'investissement dans la région représente 2,1 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (188,9 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près de la moitié de l'investissement régional (48,6 %), est en légère baisse (– 0,9 %) par rapport à 2013 et se chiffre à 1,4 G\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,7 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 577,2 M\$ en 2014, soit 41,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 40,2 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 9,6 %, pour s'établir à 1,1 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 4,8 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 24,7 % de l'investissement total, est en croissance de 10,2 % par rapport à 2013, pour s'élever à 703,7 M\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de l'Outaouais représente 3,1 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 6,2 % par rapport à 2013, pour s'établir à 1,0 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 4,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Outaouais atteint 611,2 M\$ en 2013, en baisse de 16,6 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe dans le secteur résidentiel (– 25,9 %), alors que dans le secteur non résidentiel, on observe plutôt une croissance de 6,8 %.

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 204 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 3 238 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans la MRC de Gatineau (245,8 M\$), suivie par celle des Collines-de-l'Outaouais (86,8 M\$), toutes deux ayant délivré des permis pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Gatineau arrive en tête avec 1 606, loin devant celle des Collines-de-l'Outaouais (351).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante institutionnelle (60,6 M\$ contre une moyenne de 48,6 M\$). Cette valeur se concentre à Gatineau (46,6 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent largement dans la MRC de Gatineau (146,1 M\$), une valeur similaire à la moyenne des cinq dernières années. Seule la MRC de Pontiac a délivré une valeur de permis de bâtir commerciaux supérieure à la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir industriels sont majoritairement délivrés dans la MRC de Gatineau (10,0 M\$), comparativement à une moyenne de 14,2 M\$ entre 2008 et 2012.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Papineau	29 865	26 923	1 135	5 680	696	3 855	6 823	2 116
Gatineau	245 777	328 385	146 083	146 874	9 959	14 180	46 592	40 908
Les Collines-de-l'Outaouais	86 824	92 506	713	2 584	29	1 960	6 217	2 746
La Vallée-de-la-Gatineau	13 576	14 352	2 106	2 824	231	1 470	331	544
Pontiac	12 182	9 053	1 040	827	412	2 034	646	2 244
Outaouais	388 224	471 219	151 077	158 787	11 327	23 500	60 609	48 558
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Papineau	129	175	149	– 14,9
Gatineau	2 779	2 623	1 606	– 38,8
Les Collines-de-l'Outaouais	316	328	351	7,0
La Vallée-de-la-Gatineau	94	65	50	– 23,1
Pontiac	41	47	48	2,1
Outaouais	3 359	3 238	2 204	– 31,9
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 181 000 habitants de l'Outaouais se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence de la MRC de Gatineau qui compte pour 75 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de l'Outaouais, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est légèrement plus élevée qu'au niveau provincial, soit 80 %. Une proportion de navetteurs plus importante que la moyenne québécoise font du covoiturage (23 %) et 77 % circulent seuls.

Les travailleurs résidant dans la MRC de Gatineau sont proportionnellement moins nombreux que les travailleurs des autres MRC de la région à utiliser un véhicule privé pour aller travailler (75 % contre 90 % et plus pour les autres MRC).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
Papineau	92	81	19	7	20	81	1
Gatineau	75	77	23	24	73	27	1
Les Collines-de-l'Outaouais	93	75	25	6	61	39	1
La Vallée-de-la-Gatineau	92	84	16	7	19	81	1
Pontiac	89	76	24	9	24	78	2
Outaouais	80	77	23	20	70	30	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	65	35	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Papineau 31,3 %, Gatineau 23,0 %, Les Collines-de-l'Outaouais 30,4 %, La Vallée-de-la-Gatineau 42,3 %, Pontiac 47,4 %, Outaouais 26,4 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de l'Outaouais, environ 20 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le transport en commun, presque exclusivement l'autobus, est employé par 70 % des travailleurs se déplaçant en transport durable. Les autres travailleurs utilisent un transport actif. Ceux qui marchent pour se rendre sur leur lieu de travail sont presque trois fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

Les travailleurs des MRC de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais sont proportionnellement les plus nombreux dans la région à se rendre au travail à l'aide d'un mode de transport en commun, soit l'autobus. Ils représentent respectivement 73 % et 61 % des travailleurs utilisant un mode de transport durable.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, en Outaouais, le nombre de médecins augmente de 5,3 %, ce qui fait perdurer la croissance observée en 2011. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 3,2 %) est le plus faible au Québec et cette croissance est due davantage aux spécialistes (+ 18,7 %) qu'aux omnipraticiens (– 5,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une stagnation et ce, après une année de décroissance. Depuis 2008, le nombre de dentistes en Outaouais a diminué de 8,0 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 4,5 % en Outaouais, la plus forte au Québec. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 10,2 %) et les infirmières (+ 7,2 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 1,7 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 0,2 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Outaouais, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	594	567	567	582	613
Omnipraticiens	n	375	333	336	338	353
Ensemble des spécialistes	n	219	234	231	244	260
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,67	1,57	1,54	1,56	1,62
Dentistes¹	n	112	101	115	103	103
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,32	0,28	0,31	0,28	0,27
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	3 514	3 524	3 642	3 715	3 881
Infirmières	n	1 106	1 058	1 062	1 065	1 142
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	542	574	582	597	598
Infirmières auxiliaires	n	517	555	602	628	692
Préposées aux bénéficiaires	n	1 349	1 337	1 396	1 425	1 449
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	9,89	9,75	9,90	9,94	10,27

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et JaneHélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 025 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Outaouais est de 54,0 %. Ce taux est en légère diminution par rapport au taux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de l'Outaouais affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Cet écart est assez important et varie entre 8,6 et 11,0 points de pourcentage. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Outaouais est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 15,2 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart jusqu'à 8,3 points de pourcentage (2006), puis d'un rélargissement à 14,2 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 60,2 % contre 46,0 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 1 383 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 58,3 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 472 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 51,1 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (170 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (27,6 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. La seule exception dans la région est à noter pour le cheminement en accueil et en transition pour la cohorte 2006. Le meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de l'Outaouais, 4,4 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (54,0 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,4 %) porte à 58,4 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Outaouais, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	60,9	56,9	62,0	58,0	58,3
Hommes	50,5	45,7	56,9	52,3	48,7
Femmes	68,1	64,1	65,6	61,8	65,1
Technique	53,9	53,1	52,3	49,6	51,1
Hommes	49,3	52,4	47,7	47,8	48,8
Femmes	57,6	53,7	55,9	50,9	52,8
Accueil ou transition	38,1	36,6	28,4	36,0	27,6
Hommes	29,6	26,1	27,8	37,5	23,7
Femmes	45,8	45,5	29,5	33,3	32,9
Ensemble des programmes	57,4	54,6	57,1	54,5	54,0
Hommes	48,7	46,6	51,7	49,8	46,0
Femmes	63,9	60,2	61,3	58,0	60,2

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué en Outaouais (– 2,7 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la hausse (+ 17,3 %).

Les 766 diplômés au baccalauréat de l'Outaouais sont majoritairement des femmes (62,8 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). En Outaouais, elle fluctue continuellement depuis 2007, en baisse notamment de 2,6 points par rapport à 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (67,4 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités québécoises d'où viennent les diplômés au baccalauréat de l'Outaouais sont, dans l'ordre, l'Université du Québec en Outaouais (41,3 %), l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal (10,8 % et 10,3 % respectivement). La part de l'Université du Québec en Outaouais diminue pour une troisième année consécutive, en baisse notamment de 3,3 points par rapport à 2010. Par ailleurs, l'Université du Québec à Montréal retrouve la deuxième position à la suite de l'importante hausse de la proportion en 2011 (+ 3,2 points).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Outaouais, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Outaouais	653	748	754	787	766
Sciences de la santé	58	71	86	92	90
Hommes	11	9	13	17	19
Femmes	47	62	73	75	71
Sciences pures et appliquées	120	112	103	123	137
Hommes	71	79	66	72	92
Femmes	49	33	37	51	45
Sciences sociales et humaines	445	546	529	525	516
Hommes	161	165	176	170	165
Femmes	284	381	353	355	351
Études plurisectorielles	30	18	36	46	23
Hommes	8	6	12	12	9
Femmes	22	12	24	34	14
Indéterminé	—	1	—	1	—
Hommes	—	x	—	x	—
Femmes	—	x	—	x	—

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En Outaouais, le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public est inférieur à la moyenne québécoise, notamment pour ce qui est des salles de spectacles et des institutions muséales, moins nombreuses dans cette région compte tenu de la taille de la population. Notons que la région de l'Outaouais arrive au 16^e rang sur 17, devant Laval, pour le nombre de salles de spectacles (3,7 salles par 100 000 habitants). L'Outaouais regroupe 14 salles de spectacles, 7 cinémas et ciné-parcs comprenant 37 écrans, 17 librairies et 11 institutions muséales.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Outaouais, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	2	..	..	..	...
Salles de spectacles	13	14	2,2	3,7	7,8
Institutions muséales ²	11	11	2,5	2,9	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	12	3,6	3,2	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	47	46	6,4	12,2	8,9
Librairies	12	17	4,7	4,5	4,5
Cinémas et ciné-parcs	6	7	6,7	1,9	1,3
Écrans	36	37	5,0	9,8	9,2
Stations de radio privées et communautaires	9	..	..	..	...

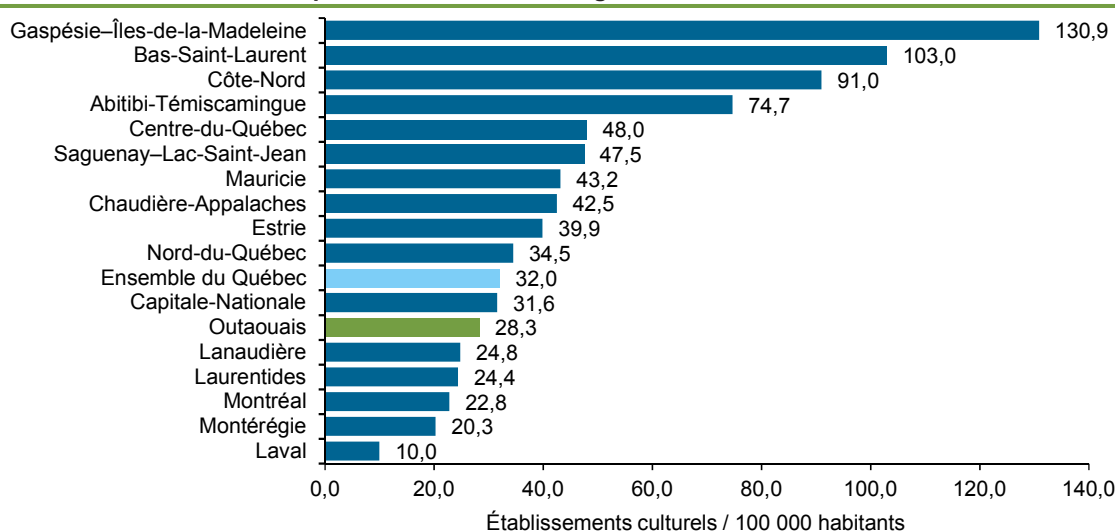
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2012, la région de l'Outaouais arrive au 1^{er} rang pour la fréquentation des institutions muséales (3 457 par 1 000 habitants). Elle est cependant au 15^e rang, devant le Nord-du-Québec, les Laurentides et Laval pour le nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène (1,0 par 1 000 habitants). Les ventes de livres en librairie sont de 32 \$ par habitant, ce qui place cette région sous la moyenne québécoise.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Outaouais et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Outaouais		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	369	1,0	1,0	2,1	2,2
Entrées	n	158 346	424,9	419,2	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	x	x	x	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	1 305 798	x	3 457,0	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	12 076 421	42 235,5	31 971,5	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes

qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme (2013) : 30 472 km²

Population (2013^p) : 381 200 habitants

Densité de population (2013^p) : 12,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Gatineau 274 367 habitants
- Val-des-Monts 11 142 habitants
- Cantley 10 502 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication du papier
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Outaouais

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	
	n	pour 1 000			\$/hab.	%	\$/hab.	%	
Bas-Saint-Laurent	201 091	- 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	- 0,8	8,1
Papineau	22 871	2,5	..	66,0	..	..	22 724	1,1	9,0
Gatineau	274 367	10,2	..	78,5	..	..	26 901	- 1,5	7,8
Les Collines-de-l'Outaouais	48 717	18,9	..	79,0	..	..	29 467	0,8	4,8
La Vallée-de-la-Gatineau	20 914	- 0,5	..	63,6	..	..	21 670	0,5	14,9
Pontiac	14 331	- 4,7	..	62,9	..	..	20 534	3,0	12,6
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	- 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	- 6,3	16,2	63,3	28 362	- 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Outaouais

Superficie en terre ferme (2013)	30 472 km ²
Densité de population (2013 ^p)	12,5 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	381 200 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	11 947,5 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	31 630 \$
Revenu disponible par habitant (2012)	26 466 \$
Emplois (2013)	192,5 k
Taux d'activité (2013)	65,7 %
Taux d'emploi (2013)	61,2 %
Taux de chômage (2013)	6,8 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	8,1 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	2 851 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	1,62
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	54,0 %

1. Perspectives.